

Plus d'1 agent des finances publiques sur 4 en grève ce mardi 26 janvier

Avec plus de 25 % d'agents grévistes, la Direction générale des finances publiques (DGFIP) s'illustre une nouvelle fois comme étant un secteur particulièrement mobilisé, pour ne pas dire le plus mobilisé au sein de la fonction publique. Le pointage effectué par notre organisation en fin d'après midi fait apparaître en outre que dans une cinquantaine de départements, la mobilisation dépasse 30 % (dépassant 40 % dans plusieurs d'entre eux), que de nombreux services étaient fermés (notamment en province) et que la mobilisation des agents de catégories B et C dépassait les 30 %.

Dans un contexte pourtant très dégradé et particulièrement difficile, pour ne pas dire très défavorable à une mobilisation sociale, ce taux de grévistes s'inscrit pleinement dans la continuité des précédentes journées de grève à la DGFIP.

Incontestablement, au-delà des agents en grève ce jour, le mécontentement des agents des finances publiques est profond et général. Il touche notamment au manque patent de considération que les pouvoirs publics manifestent vis-à-vis du rôle de la DGFIP.

Il en va ainsi des effectifs : cette année, la DGFIP aura perdu l'équivalent du quart de ses effectifs comparé à 2002, et ce alors que la charge de travail a considérablement augmenté. En 2016, la DGFIP supportera ainsi plus de la moitié des suppressions de postes prévues dans la fonction publique d'État alors qu'elle ne représente que 6 % de ses emplois... Dans de telles conditions, le gouvernement ne peut sérieusement prétendre vouloir assurer de manière efficace l'accueil du public, la lutte contre la fraude fiscale (60 à 80 milliards d'euros de manque à gagner par an), la gestion des collectivités locales, les missions foncières etc. Au surplus, il faut préciser que la DGFIP connaît un déficit de 3350 emplois au regard de ses «postes implantés»...

Il en va donc en conséquence des conditions de vie au travail et d'exercice des missions de service public qui n'ont jamais été aussi dégradées au sein de la DGFIP.

Il en va également de la rémunération : comme tous les fonctionnaires, le pouvoir d'achat des agents des finances publiques se dégrade chaque année un peu plus.

Il en va par ailleurs du sens même du service public, alors que la qualité du travail se dégrade faute de moyens suffisants, que son accessibilité se réduit du fait des suppressions et fusions de services et que le consentement à l'impôt s'affaiblit dangereusement...

Les organisations syndicales de la DGFIP s'adresseront aux agents pour débattre des suites à donner et au Directeur général des finances publiques le 28 janvier lors du comité technique de réseau pour demander ; une véritable transparence sur les restructurations des services qu'il prévoit, le comblement des 3350 postes vacants, une revalorisation des régimes indemnitaires, une amélioration des conditions de travail et une considération pour les agents et leurs missions de service public.